



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf  
Séance du jeudi 07 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept-décembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

**Étaient présents :** BASSEUIL Roland, BRESCIANI Pascal, BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc, CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, JONON Corinne, LABOURET Christian, LAMBOROT Cécile, MARTIN Claire, RENAUX Cécile

**Étaient absents excusés :**  
GROUILLER Sébastien, ayant donné pouvoir à BUTTET Frédéric  
LAROCHE Lucas

**Secrétaire de séance :** LAMBOROT Cécile

**Secrétaire de Mairie :** BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en  
exercice : 13

Nombre de membres : 11

Date de convocation :  
01/12/2023

**OBJET : DELIBERATION relative à la modification de l'acte constitutif de la régie de recettes pour la garderie périscolaire.**

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU l'acte constitutif du 02/04/2001 instituant une régie de recettes pour la garderie périscolaire,

VU l'avis conforme du comptable en date du 05/12/2023

CONSIDERANT la nécessité de préciser quelques informations importantes absentes dans l'acte constitutif,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

de MODIFIER et COMPLETER l'acte constitutif de la régie de recette pour la garderie périscolaire comme suit :

La régie de recettes acceptera les modes de règlements suivants :

- Numéraire
- Chèque bancaire ou postal

Le montant maximal de l'encaisse sera de 1500€.

Envoyé en préfecture le 08/12/2023

Reçu en préfecture le 08/12/2023

Publié le 08/12/2023

ID : 071-217104637-20231207-202351-DE

Berger  
Levrault

Le régisseur est tenu de verser à la caisse du comptable public assignataire le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé et au minimum une fois par mois.

Le régisseur ne dispose pas de fonds de caisse.

---

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 07 décembre 2023.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Luc CHANUT



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'ST MAURICE-LES-CHATEAUNEUF' around the top edge and '71760' at the bottom. In the center of the stamp, there is a small emblem featuring a figure on horseback. The signature is written in a cursive style across the stamp.